

Propositions de l'ADEME pour l'évolution du questionnaire de recensement de la population

L'ADEME et les données du recensement de la population

Dans le cadre de ses activités d'expertise dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, l'ADEME attache un intérêt particulier aux données du recensement de la population. Celles-ci sont particulièrement importantes pour les politiques de maîtrise de l'énergie dans le logement qui sont une des premières priorités fixées par le Grenelle de l'Environnement.

Ces données sont principalement utilisées dans le cadre des études de suivi du parc de logement et des consommations énergétiques réalisées annuellement par le CEREN, GIE associant l'ADEME et les énergéticiens. Les données issues de ces enquêtes contribuent à un grand nombre de travaux d'expertise sur l'efficacité énergétique que l'ADEME mène pour ses ministères de tutelle.

Les questions figurant dans la partie « caractéristiques et confort du logement » sont particulièrement importantes pour ces études et il est souhaitable que les questions soient maintenues. Les quelques propositions qui suivent, si elles étaient acceptées, ne devraient pas prendre la place d'une de ces questions.

Propositions de modification sur le questionnaire logement

Question 2 : caler les années d'achèvement sur les réglementations thermiques

La connaissance du parc en fonction de la réglementation thermique applicable à la date d'année d'achèvement est indispensable pour avoir une connaissance de la performance globale du parc. C'est pourquoi il est souhaitable que les classes d'année soit calées sur les réglementations thermiques successives (RT 1974 ; RT 1988, RT 2000 et RT 2005). L'année 1948 qui marque le début de la reconstruction est une date jalon importante dans les modes constructifs utilisés.

Nous proposons donc les jalons suivants (en gras les jalons indispensables) :

- Avant 1915
- de 1915 à **1948**
- **de 1949 à 1974**
- **de 1975** à 1981
- de 1982 à 1989
- de 1990 à **1998**
- **de 1999 à 2005**
- après 2006

Question 6 : différencier les copropriétaires

La différenciation entre propriétaire et copropriétaire est particulièrement importante pour les politiques publiques d'incitation à la rénovation des logements. En effet, le statut de copropriétaire induit des démarches de concertation au sein d'un immeuble longues et nécessite des investissements plus importants. Le pilotage public des politiques tant au niveau local que national peut donc être aidé par des informations sur le statut.

Nous proposons de subdiviser de rajouter une sous-question après l'item propriétaire :

- si vous être propriétaire, êtes-vous en copropriété ?

Question 10 et 11 : ajouter le chauffage au bois et les pompes à chaleur

Parmi les moyens de chauffage, le chauffage au bois (354 000 équipements vendus en 2009) et les pompes à chaleur (121 000 installées en 2009) sont les modes qui ont le plus augmenté depuis 2007 grâce à des politiques de soutien aux énergies renouvelables et par la réglementation thermique qui favorise ces énergies. La part dans le parc de logement devrait encore augmenter dans les prochaines années. Il devient donc indispensable de les suivre spécifiquement.

Il est proposé :

- de rajouter « bois » parmi les combustibles de la question 11 (en gardant la mention « autre »)
- de rajouter « Pompe à chaleur » à la question 10 et de préciser « chauffage individuel tout électrique hors pompe à chaleur »)

Question complémentaire : l'eau chaude sanitaire

Avec les nouvelles réglementations thermiques et la rénovation du bâti, l'eau chaude sanitaire va prendre une part de plus en plus importante dans les consommations d'énergie des logements. Les chauffe-eau solaires connaissent en particulier une forte croissance et ont tendance à se généraliser dans la construction neuve.

C'est pourquoi il devient utile de connaître le mode de chauffage de l'eau chaude sanitaire du logement : chauffe-eau individuel / collectif ; chauffe-eau au gaz, à l'électricité, au fioul,(2,6 millions en 2010) à l'énergie solaire.

Question complémentaire : l'électricité photovoltaïque

La production d'électricité renouvelable liée au logement a connu une croissance phénoménale depuis 2008, liée principalement à l'essor du photovoltaïque. Une question spécifique sur la production d'électricité photovoltaïque pourrait être rajoutée, complétée éventuellement par une question sur la surface du panneau.

Autres évolutions

D'autres évolutions moins prioritaires sont également envisageables :

- éclater la modalité maison en maison indépendante et maison accolée et maisons en bande
- ajouter une question sur le nombre de salles de bain
- ajouter une question sur l'existence de double-vitrage ;
- ajouter une question sur l'existence de moyens de climatisation.

Proposition de modification sur le questionnaire individuel

Question 21 : ajouter l'item vélo en subdivisant l'item deux roues : motorisés/vélos

La part modale du vélo dans les déplacements est aujourd'hui assez faible mais certaines villes font des efforts importants pour promouvoir le vélo, notamment dans les déplacements domicile-travail. La connaissance de la part des individus utilisant le vélo pour travailler devient ainsi un enjeu important des politiques publiques. Pour cela, l'item « deux roues » à la question 21 doit être subdivisé en « vélo » et « deux roues motorisés ».